

Sur la place **l'église du XII^e siècle** a été restaurée au XVI^e et XVIII^e.

On peut voir à l'intérieur les tombes des seigneurs de Saint-Léger, certaines portent des blasons sculptés.

Passer à côté du **mur pigeonnier** d'un ancien relais de Saint Jacques de Compostelle, **le relais de l'écu de France** utilisé actuellement comme mairie.

Prendre la D 950 au nord, la traverser puis à gauche direction **Parchimbault**.

En face le cimetière, les restes d'une **ancienne Aumônerie**.

Prendre à droite et descendre jusqu'à la

Fontaines des Places et son Lavoir.

Continuer jusqu'à la **Mare aux Canes**.

Cette mare a été formée par l'extraction de l'argile pour la construction de la gendarmerie de Melle.

Suivre le GR 655 jusqu'à la sortie du **bois de l'Artigault**. Prendre le chemin à gauche.

Traverser la prochaine route et reprendre le GR655 vers La Martinière.

Près de Chatenay en prenant à gauche, il est possible de rattraper les bois de Melle et de faire un circuit de 6,5 km : Balades et découvertes du Pays Mellois.

A la Martinière prendre à gauche puis à droite à l'angle du cimetière direction **La Fontaine et le Lavoir de la Grimaudière**.

Faire une boucle, passer à La Groussardière puis près de la ferme du Pin. Remarquer un **Pin Parasol** qui marquait un lieu de rassemblement des Protestants.

Prendre à gauche et traverser les **Bois de Melle**.

Dans ces bois de châtaigniers situés dans une zone humide pousse la bourdaine qui servait de bois pour la fabrication des allumettes.

Au milieu des bois, une enceinte rectangulaire avec fossé indique l'existence d'un ancien **camp romain**.

Revenir par **Parchimbault et le Pinier**, puis prendre à gauche vers le bourg de **Saint Léger de la Martinière**.

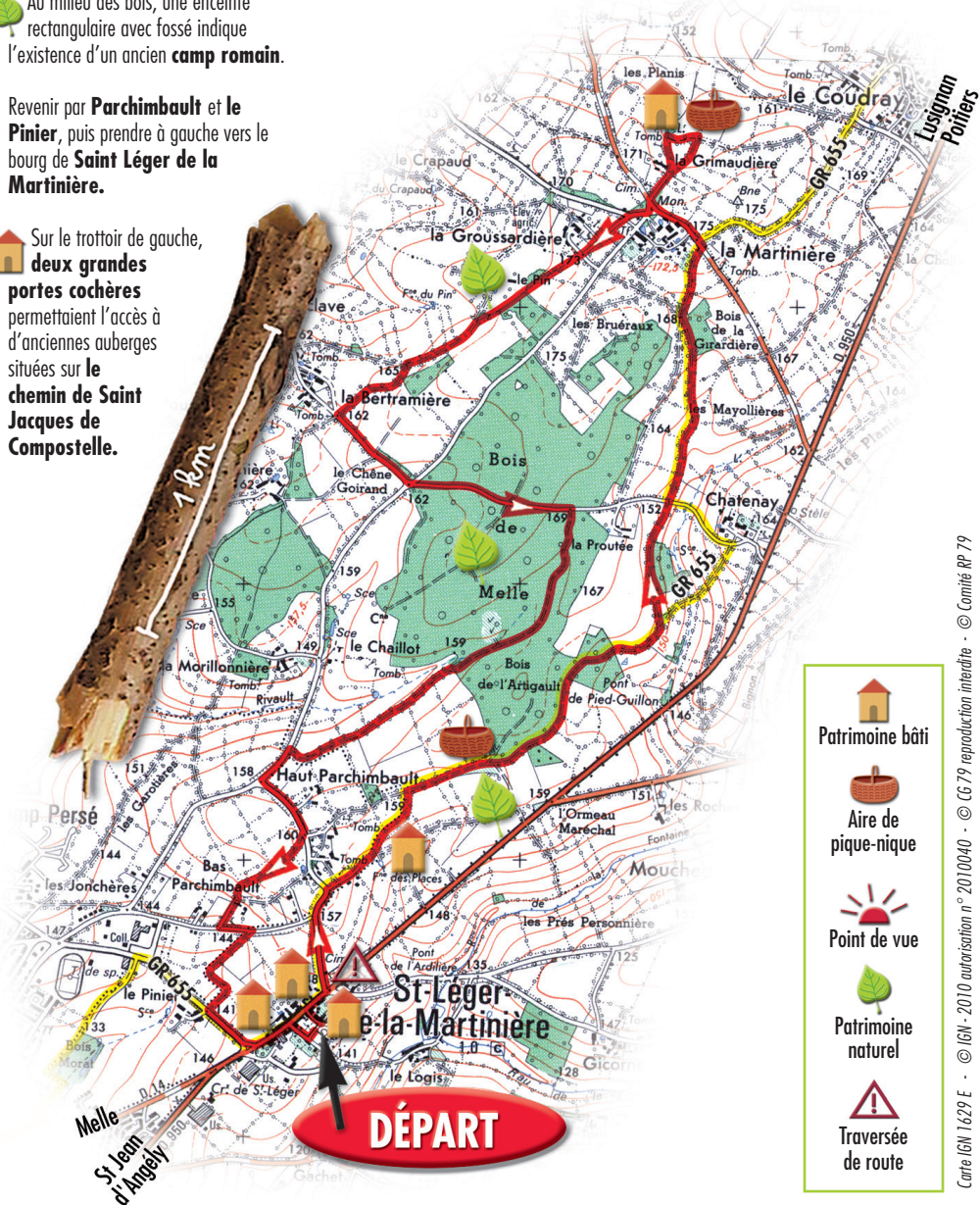
Sur le trottoir de gauche, **deux grandes portes cochères** permettaient l'accès à d'anciennes auberges situées sur le **chemin de Saint Jacques de Compostelle**.

Code du Balisage

Continuez
Changez de direction

Mauvaise direction

Balisage jaune :
PR® - promenade et randonnée
Balisage blanc et rouge :
GR® - grande randonnée



Patrimoine bâti

Aire de pique-nique

Point de vue

Patrimoine naturel

Traversée de route

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le mur pigeonnier et le relai de l'écu de France ;
- le lavoir et la fontaine des Places ;
 - la mare aux Canes ;
- le lavoir et la fontaine de la Grimaudière ;
- la ferme du Pin et son Pin Parasol ;
 - les Bois de Melle ;
- les portes cochères des auberges de Saint-Jacques.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
deux-sevres.ffrandonnee.fr
Tél. 05 49 96 11 75
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65



La Fontaine de la Grimaudière et les Bois de Melle

De la Fontaine des Places et de la mare aux canes au lavoir de La Grimaudière en passant par les Bois de Melle

Accès : 2 km au nord de Melle

Départ : place de l'église de Saint-Léger-de-la-Martinière

Distance : 10,3 ou 6,5 km

Durée : 3 h

Balisage : blanc-rouge (GR® 655), jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres